



36^e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE À MONACO

Qu'est-ce qu'une Conférence ministérielle ?

La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) fait partie des trois instances consacrées par la Charte de la Francophonie avec le Sommet et le Conseil permanent de la Francophonie (CPF). La CMF assure la continuité politique du Sommet de la Francophonie.

La CMF, qui se réunit une fois par an, a pour rôle de :

- veiller à l'exécution des décisions arrêtées lors d'un Sommet et préparer le suivant,
- se prononcer sur les grands axes de l'action multilatérale francophone,
- adopter le budget et les rapports financiers de l'OIF, ainsi que la répartition du Fonds multilatéral unique (l'outil financier interne par lequel la Francophonie finance ses programmes de coopération),
- débattre de sujets spécifiques (participation des États francophones aux opérations de maintien de la paix, promotion de la diversité culturelle et linguistique, etc.).

La CMF peut ainsi adopter des résolutions sur toute question d'actualité internationale ou concernant plus spécifiquement l'espace francophone.

Qu'est-ce que le Conseil permanent de la Francophonie ?

Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) est l'instance chargée de la préparation et du suivi du Sommet, sous l'autorité de la Conférence ministérielle. Il est à la fois animateur, coordonnateur et arbitre de l'action de l'Organisation.

Il fait partie, avec le Sommet et la Conférence ministérielle de la Francophonie, des trois organes décisionnels consacrés par la Charte de la Francophonie. Présidé par la Secrétaire générale de la Francophonie, il se prononce sur ses propositions et la soutient dans l'exercice de ses fonctions.

Le CPF, qui se réunit plusieurs fois par an, a pour rôle de :

- Veiller à l'exécution des décisions prises par la CMF
- Examiner la situation politique et l'état des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone ; dans ce cadre, en cas de coup d'État militaire contre un régime issu d'élections démocratiques, il prononce la suspension du pays concerné de la Francophonie
- Approuver les projets de programmation et de budget de l'OIF
- Examiner les rapports financiers, les prévisions budgétaires, les rapports d'audit, les prévisions budgétaires, les évaluations et le compte rendu d'exécution des programmes de l'OIF

Monaco

La 36^e session de la CMF se tient à Monaco les **30 et 31 octobre 2019** et constitue une étape importante avant les célébrations du 50^e anniversaire de la Francophonie et le Sommet de Tunis, en 2020. Les Ministres en charge de la Francophonie des 88 États et gouvernements se réunissent sur le thème « Réconcilier l'humanité et la planète : perspectives dans l'espace francophone à la veille des 50 ans de l'OIF ». La CMF est présidée par le ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie, qui passera le relais de la présidence au Ministre des Affaires étrangères de la Tunisie.

Monaco

La 106^e session du Conseil permanent de la Francophonie se tient à Monaco le **29 octobre 2019**. Elle est présidée par la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Louise Mushikiwabo.



POURQUOI UNE CMF À MONACO?

C'est la première fois que Monaco accueille une Conférence ministérielle de la Francophonie générale, il s'agit d'un pas important pour la Principauté.

Cela démontre une nouvelle fois son attachement à la famille francophone et de ses actions :

- Parce que Monaco est un des membres fondateurs de l'OIF depuis 1970 ;
- Parce que le français est langue officielle de l'État (Art. 8. de la Constitution de la Principauté du 17 décembre 1962, modifiée par la loi n° 1 249 du 2 avril 2002).
- La CMF à Monaco se déroulera à un moment clé pour l'OIF :
- Le changement de gouvernance suite à l'élection de S.E. Mme Louise Mushikiwabo en qualité de Secrétaire général de l'OIF lors du Sommet d'Erevan,
- Un an avant le Sommet de Tunis durant lequel seront célébrés les 50 ans de l'Organisation.

La Conférence ministérielle de la Francophonie sera l'occasion de lancer une réflexion sur les perspectives de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), notamment en faveur du développement durable, dans toutes ses composantes alliant économie, social et environnement.

Le Gouvernement Princier a ainsi souhaité mettre l'accent sur un thème qui lui est particulièrement cher : la promotion du développement durable, en ayant fait le choix de traiter ce sujet de manière large et dans sa dimension plurielle sous l'angle : « Réconcilier l'Humanité et la Planète : perspectives dans l'espace francophone à la veille des 50 ans de l'OIF ».

Cette proposition avait été soumise par Gilles Tonelli, alors Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations extérieures et de la Coopération, à l'occasion de la 35^e Conférence ministérielle de la Francophonie qui s'est tenue à Erevan en octobre 2018 et approuvée par les États et Gouvernements membres de la Francophonie.

Ce thème sera décliné par la présentation, par le Gouvernement Princier, d'un projet de résolution relatif à la préservation des océans et par l'organisation d'un événement parallèle relatif au tourisme durable, en partenariat avec l'Institut de la Francophonie pour le Développement durable.

La Principauté de Monaco a mis en place, depuis septembre 2018, un Comité de pilotage, sous la responsabilité de Madame le Directeur général du Département des Relations extérieures et de la Coopération, laquelle est également le Correspondant national auprès de l'OIF.

La 36^e CMF se tiendra dans un lieu unique, le Grimaldi Forum. Ce Centre de Conférence emblématique de la Principauté de 35 000 m² est depuis 2008, l'un des premiers centres de congrès et de culture européens à obtenir la certification environnementale ISO 14001.





MONACO ET LA FRANCOPHONIE

Monaco est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1970, au moment de la création de l'Organisation alors dénommée « Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) ».

Au cours de ces dernières années, Monaco a exercé différents mandats au sein des instances de l'OIF :

- Vice-Présidence du Groupe de travail sur le français dans la vie internationale (2017-2019),
- Présidence du Groupe de travail sur la nouvelle programmation (2017-2018),
- Membre du Groupe de travail restreint rattaché au Comité ad hoc sur les demandes d'adhésion ou de modification de statut (2017-2018).

En marge du XVII^e Sommet qui s'est tenu à Erevan en octobre 2018, le Gouvernement Princier a souhaité renouveler sa confiance à l'égard de l'OIF et confirmer son engagement financier. Deux conventions de financement ont ainsi été signées :

- Une convention avec l'OIF pour soutenir la mise en œuvre de la programmation quadriennale (2019-2022) et plus particulièrement les axes programmatiques suivants :
 - valorisation et rayonnement du français à des fins d'intégration et de développement, notamment la mise en œuvre de dispositifs d'apprentissage du français au bénéfice des populations migrantes et réfugiées ;
 - production de connaissances en langue française et accès aux savoirs et aux contenus ;
 - innovations et réformes éducatives pour une éducation plurilingue : école et langues nationales, notamment les actions concourant au renforcement de l'éducation des filles ;
 - politiques et actions avec et en faveur de la jeunesse, et plus particulièrement le développement du Volontariat international de la Francophonie ;
 - accompagnement à la réalisation des Objectifs de développement durable ;
 - accès à l'énergie durable, notamment dans les actions visant à faciliter la transition énergétique ;
 - accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement, de commerce, et d'investissements.
- Une convention avec l'Institut de la Francophonie pour le Développement durable (IFDD) afin d'octroyer une aide financière à la réalisation d'initiatives en lien avec le tourisme durable et les changements climatiques.

En 1999 Monaco a accueilli une conférence ministérielle sectorielle : la 1^{re} Conférence des Ministres de l'Économie et des Finances de la Francophonie qui avait conduit à une Déclaration de Monaco (14 et 15 avril 1999).



S.A.S. le Prince Albert II de Monaco au XVII^e Sommet de la Francophonie.
Erevan (Arménie), 2018
© Karen Minasyan/OIF



M. Laurent Anselmi,
Conseiller de Gouvernement-
Ministre des Relations Extérieures
et de la Coopération
de Monaco.
© Direction de la Communication/
Stéphane Danna



LA FRANCOPHONIE

Une organisation internationale : l'OIF

Le 20 mars 1970 – sous l'impulsion des présidents Senghor (Sénégal), Bourguiba (Tunisie), Diori (Niger) et du Prince Sihanouk (Cambodge) – 21 pays se sont réunis à Niamey (Niger), pour créer l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), devenue aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie. Les francophones peuvent s'appuyer sur un dispositif institutionnel voué à promouvoir la langue française et la coopération entre leurs pays (l'OIF rassemble actuellement 88 États et gouvernements). Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement, qui se réunit tous les deux ans, est la plus haute des instances politiques décisionnelles de la Francophonie, avec la Conférence ministérielle et le Conseil permanent.



L'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les

domaines prioritaires suivants :

- langue française et diversité culturelle et linguistique
- paix, démocratie et droits de l'Homme
- éducation et formation
- développement durable, économie et solidarité.

Dans l'ensemble de ses actions, elle accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès au numérique.

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)



L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) est un lieu de débats et d'échanges. Elle participe à la mise en place et au renforcement des institutions démocratiques par l'adoption de textes transmis aux instances de la Francophonie, par l'organisation de missions de bons offices

et par la participation aux missions d'observation électorale de la Francophonie. Constituée de 68 parlements des États et communautés francophones et 19 observateurs, elle conduit également des actions de coopération interparlementaire principalement en direction des parlements du Sud.

Opérateurs

L'OIF met en œuvre la coopération multilatérale francophone en étroite collaboration avec quatre opérateurs :



Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) promeut une francophonie universitaire solidaire engagée dans le développement économique, social et culturel des sociétés, notamment en favorisant une forme de solidarité active entre ses établissements membres (842 établissements répartis dans 111 pays).

L'AUF les accompagne, par divers programmes, à relever les défis auxquels ils

sont confrontés dans les domaines de la qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance universitaire, de l'insertion professionnelle et de l'employabilité des diplômés, mais aussi dans leur capacité à devenir de véritables opérateurs du développement global et local.

300 millions de locuteurs

La Francophonie, ce sont des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français. Le dernier rapport en date de l'Observatoire de la langue française, publié en 2018, estime leur nombre à 300 millions de locuteurs, répartis sur les cinq continents. Ce sont aussi des centaines d'associations, de représentants de la société civile qui font vivre la langue française au quotidien à travers le monde.

54 membres de plein droit

Albanie • Andorre • Arménie • Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada/Nouveau-Brunswick • Canada/Québec • Centrafrique • Comores • Congo • Congo (RD) • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • France • Gabon • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Macédoine du Nord • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Wallonie-Bruxelles (Fédération)

7 membres associés

Chypre • Émirats arabes unis • France/Nouvelle-Calédonie • Ghana • Kosovo • Qatar • Serbie

27 observateurs

Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada/Ontario • Corée du Sud • Costa Rica • Croatie • Dominicaine (République) • Estonie • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Slovaquie • Slovénie • Tchèque (République) • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

TV5MONDE est une chaîne internationale de télévision francophone présente dans 197 pays auprès de 390 millions de foyers. Elle assure sa mission de vecteur de la francophonie grâce au sous-titrage dans 14 langues, aux déclinaisons sur internet et à son dispositif de soutien en ligne à l'enseignement — apprentissage du français.



Association internationale des maires francophones (AIMF)

L'Association internationale des Maires Francophones (AIMF) rassemble les élus locaux francophones qui s'engagent pour construire leur gouvernance autour de valeurs communes et mettre leur coopération décentralisée au service du dialogue des cultures et d'une croissance partagée en Francophonie. L'AIMF est à la fois un outil de réflexion et d'action pour ses membres (294 membres issus de 51 pays). Elle suscite des échanges, encourage les complémentarités entre acteurs et leur coopération à l'échelle nationale, sous-régionale et internationale. Elle facilite les rapprochements entre les partenaires internationaux et les autorités locales et soutient

plusieurs de centaines de projets municipaux pour améliorer les conditions de vie des populations (accès à l'eau et à l'assainissement, santé, développement économique, culture...)

Université Senghor d'Alexandrie

L'Université Senghor forme et renforce les capacités des cadres et des formateurs de haut niveau. Elle oriente leurs aptitudes vers l'action et l'exercice des responsabilités dans certains domaines prioritaires en Afrique, par exemple, gouvernance et management public ou encore gestion de l'environnement. Elle est également un pôle d'échanges et de rencontres dans l'espace francophone à travers l'organisation de colloques, de séminaires et de conférences.

Conférences ministérielles permanentes

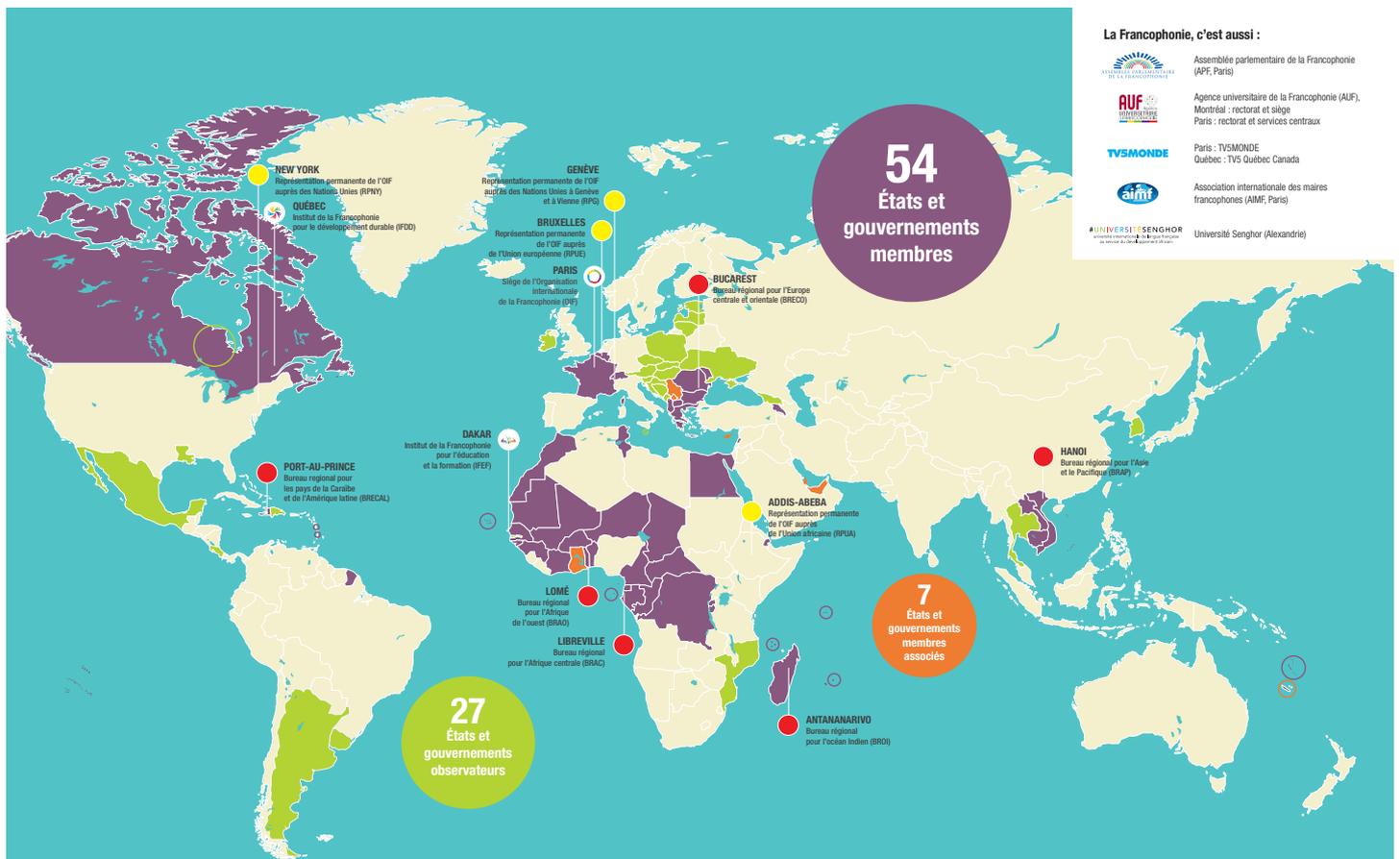
La Charte de la Francophonie reconnaît deux conférences ministérielles permanentes qui sont aussi les deux plus anciennes institutions de la Francophonie : la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFÉMEN) et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFÉJES).



La CONFÉMEN œuvre pour la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique, et constitue l'instrument privilégié qui permet aux États et aux gouvernements de conjuguer leurs efforts en vue de développer leurs systèmes éducatifs. Son rôle est d'orienter les politiques éducatives dans les pays membres à travers des décisions et des recommandations.



La CONFÉJES appuie les pays membres pour l'élaboration et/ou la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse et de sport. Elle met en place des programmes de formation en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes, ainsi qu'à destination des cadres et des sportifs.





LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Louise Mushikiwabo est la secrétaire générale de la Francophonie. Éluë par les Chefs d'État et de gouvernement francophones réunis à Erevan (Arménie) les 11 et 12 octobre 2018, elle a pris ses fonctions début janvier 2019.

Biographie

Ancienne ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Communauté de l'Afrique de l'Est de la République du Rwanda, elle a été auparavant ministre de l'information du gouvernement du Rwanda. Louise Mushikiwabo aime se décrire comme citoyenne du monde, profondément africaine, et originaire du village nommé « Rwanda ».

Née en 1961, non loin de Kigali, elle est de la génération des indépendances. Après avoir vécu aux États-Unis pendant une vingtaine d'années, elle a rejoint la Tunisie où elle a travaillé à la Banque africaine de développement au sein de la direction de la communication. En mars 2008, elle a été appelée par le Président de la République du Rwanda à rejoindre l'équipe gouvernementale. Fortement marquée par le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, elle co-écrit en 2006 le livre « Rwanda Means the Universe », publié aux éditions Saint Martin's Press, un mémoire sociohistorique intergénérationnel et autobiographique, autour de la question du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 ; elle a également rédigé de nombreux articles dans la presse écrite et numérique.

Femme politique africaine aux multiples facettes, elle est récipiendaire du Outstanding Humanitarian Award 2004 de l'American University & School of International Studies ». En mai 2018, le magazine Jeune Afrique a présenté Louise Mushikiwabo comme l'une des plus influentes personnalités africaines sur le continent.

Louise Mushikiwabo, diplômée en langues et en interprétation de l'Université du Delaware aux États-Unis, maîtrise à la perfection le français et l'anglais, en plus de sa langue maternelle, le kinyarwanda. Le bilan diplomatique de Louise Mushikiwabo est ponctué de réalisations concrètes et de temps forts. Lorsque le Rwanda a siégé au Conseil de sécurité des Nations unies, en 2013 et 2014, elle s'est particulièrement dis-

tinguée par la déclinaison éloquente des pistes que son pays proposait sur la problématique de la résolution des conflits et la reconstruction des pays post-conflit.

Sur le continent africain, c'est avec le même dynamisme et la même rigueur qu'elle contribue à la réforme institutionnelle de l'Union africaine en tant que membre de l'équipe-conseil.

Forte de son expérience de près de 10 ans à la tête de la diplomatie rwandaise, Louise Mushikiwabo met ses compétences et son large réseau, au service de la défense des valeurs de la Francophonie, mais aussi et surtout, à la valorisation de l'Organisation sur l'échiquier mondial, ainsi qu'à la promotion d'une Francophonie économique tangible. Dans l'exercice de ses fonctions, le fait d'écouter et d'aller vers les autres sont de précieuses qualités qui lui ont beaucoup servi et qu'elle souhaite désormais mettre au profit de la grande famille francophone, dans toute sa diversité. Fondée sur le Cadre stratégique de la Francophonie à l'horizon 2022, ainsi que sur des leçons apprises au cours des dernières années, son ambition pour la Francophonie est axée sur un leadership à visage humain fait d'exemplarités, de transparence et de concertations permanentes, sur la recherche de complémentarités et de synergies d'actions entre les différents acteurs de la Francophonie, sur la culture des résultats et la reddition de comptes ainsi que sur la promotion des solidarités triangulaires Nord-Sud, Sud-Sud et intergénérationnelles. Car Louise Mushikiwabo a toujours été convaincue que c'est ensemble que les défis pourront être relevés.

Outre le rayonnement de la langue française, ses priorités s'articulent principalement autour des axes majeurs suivants : la pertinence de l'Organisation, l'inclusion des jeunes, l'échange de bonnes pratiques dans l'espace francophone, l'éducation des filles et le numérique.



© Cyril Bailleur/OIF

La fonction de Secrétaire générale

La Secrétaire générale assure un lien direct entre les instances et le dispositif opérationnel de la Francophonie. La Charte de la Francophonie la désigne comme la « clé de voûte du dispositif institutionnel de la Francophonie ». Elle est responsable du secrétariat des sessions des instances de la Francophonie, elle préside le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) qu'elle réunit, et elle siège de droit à la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF). La Secrétaire générale est élue pour quatre ans par les chefs d'État et de gouvernement. Son mandat peut être renouvelé.

La Secrétaire générale dirige l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dont elle est la représentante légale. Elle nomme l'Administrateur de l'OIF qui exerce ses fonctions par délégation. L'OIF est le pivot du système multilatéral francophone, associant le pouvoir d'initiative politique de la Secrétaire générale aux actions de coopération.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Dans le domaine de la coopération, elle est responsable de l'animation de la coopération multilatérale francophone et préside à ce titre le Conseil de coopération qui regroupe l'Administrateur de l'OIF et les responsables de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et des opérateurs spécialisés (AUF, TV5, AIMF, Université Senghor). La Secrétaire générale est représentée dans les instances des opérateurs.

La Secrétaire générale propose la répartition du Fonds multilatéral unique et ordonne son affectation.



PROGRAMME PRESSE

Mercredi 30 et jeudi 31 octobre 2019
Grimaldi Forum – Monaco

Les membres de la presse souhaitant couvrir l'événement sont invités à remplir le formulaire de demande d'accréditation qui se trouve en ligne sur le site de l'Organisation internationale de la Francophonie <https://cmf2019.site.calypso-event.net/> impérativement avant le vendredi 25 octobre.

Les journalistes accrédités pourront venir retirer leur badge au comptoir d'accueil presse avec leur formulaire d'accréditation le mardi 29 de 15h à 17h30 et le mercredi 30 octobre à partir de 8h30.

Pour information : en marge de la CMF, la section de Monaco de l'Union Internationale de la Presse francophone organise une table ronde sur le thème « Presse francophone et démocratie dans la Francophonie », qui se déroulera mercredi 30 octobre à 17 heures au Novotel Monte-Carlo.

**« Réconcilier
l'humanité et la
planète : perspec-
tives dans l'espace
francophone à la
veille des 50 ans
de l'OIF »**

**Important : Ces horaires prévi-
sionnels vous sont communi-
qués dans l'objectif de faciliter
votre planification. Les heures
officielles seront confirmées
ultérieurement avec le pro-
gramme définitif des événe-
ments.**

**La salle de presse est située
au Grimaldi Forum - espace
Diaghilev au niveau -1 et acces-
sible entre 8 h 30 et 18 h 30**

Mercredi 30 octobre

09h00 – Salle de Presse

- Point presse : Présentation des enjeux de la 36^e session de la CMF à Monaco

9h30-10h45 – Salle Prince Pierre

- Cérémonie solennelle (séance publique)
- Discours d'ouverture :
- Intermèdes par les Petits chanteurs de Monaco ; message des étudiants du campus de Menton de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences po), en lien avec le thème de la CMF ; ballet de l'Académie de danse de Monaco.
- Photo de famille

11h00-18h00

Travaux des délégations (aucun accès presse)

18h15 – Salle de Presse

- Point presse sur cette première journée

Jeudi 31 octobre

09h15

Reprise des travaux (aucun accès la presse)

13h45-14h00 – Salle Ravel

- Cérémonie de passation des pouvoirs de la présidence de la Conférence ministérielle (séance publique)
- Allocution du Président sortant de la CMF et allocution de clôture des travaux par le nouveau Président de la CMF

14h00 – Salle Ravel

- Fin des travaux de la Conférence ministérielle

14h15 – Salle Ravel

- Point presse final



FICHE PRATIQUE

Pour ceux qui souhaitent faire des prises de vue dans Monaco :

Pendant la CMF, les badges font office d'autorisation de prises de vue en Principauté et sur la Place du Palais.

Une autorisation spécifique pour les territoires de la Société des Bains de Mer en extérieur (Casino, Place et Jardins du Casino, One Monte-Carlo, Café de Paris, Hôtel de paris, Hermitage, Monte-Carlo Beach et Sporting) vous sera envoyée par mail.

Veillez garder avec vous votre badge et cette autorisation de tournage lors des prises de vue dans Monaco

Restauration à proximité du Grimaldi Forum

1 - Mc Carthy's
7 rue du Portier,
+ 377 93 25 87 67

2 - Mac Donald
Ni Box, blvd Louis II
+ 377 97 70 37 91

3 - Starbucks Coffee
Ni Box, 35 blvd Louis II

4 - Ariston
39 av Princesse Grace
+ 377 93.30.99.89

5 - L'Oliveraie
blvd des moulins
+ 377 93 30 80 96

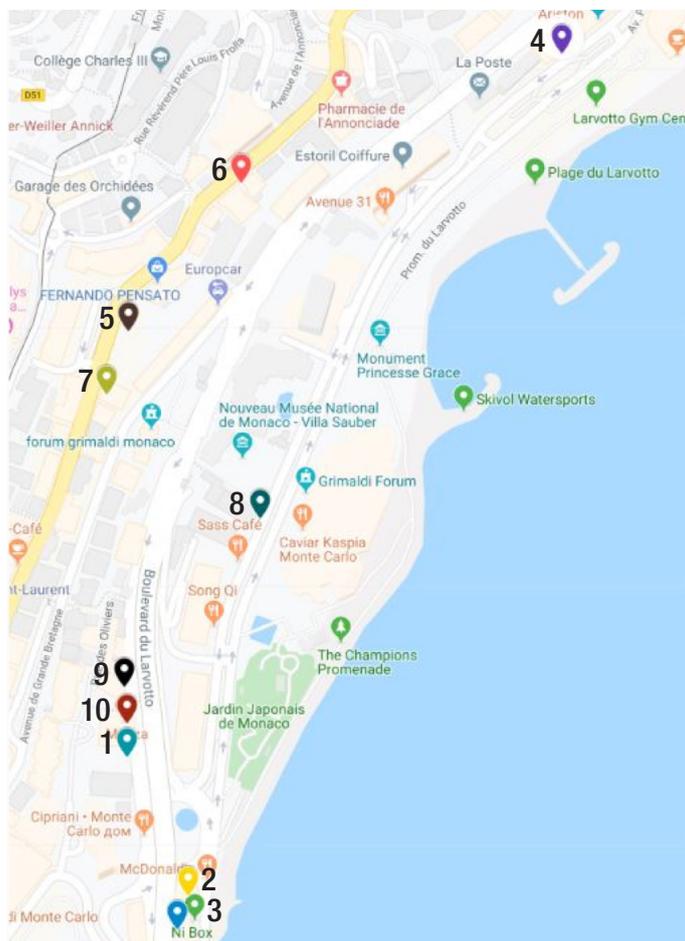
6 - Boulangerie Costa
14 blvd d'Italie
+ 377 93 50 55 74

7 - Planet Café
(Bar Tabac des moulins) :
46 boulevard des moulins
+ 377 93 50 66 39

8 - Cantinetta Antinori
11 avenue Princesse
Grace
+ 377 97 77 08 80

9 - Pulcinella
17 rue du Portier
+ 377 93 30 73 61

10 - Mozza
11 rue du Portier
+ 377 97 77 03 04



Contacts

Porte parole de la Secrétaire générale de la Francophonie :

Oria Vande Weghe
oria.vandeweghe@francophonie.org
+33 6 08 05 35 28

Responsable presse

Francophonie :

Julie Tilman
Responsable presse et médias
Julie.tilman@francophonie.org
+33 6 22 64 39 59

Responsables presse

Gouvernement Monaco :

Geneviève Berti
Directeur de la Communication
gberti@gouv.mc
+ 377 98 98 22 22

Hervé Zorigniotti

Adjoint au Directeur
hzorigniotti@gouv.mc
+ 377 98 98 22 22

Elisabeth Kerroux

Attachée de presse
ekerroux@gouv.mc
+33 6 79 85 02 15

Réseaux sociaux

#cmfmonaco

#francophonie

#malanguefrançaise

   @OIFfrancophonie

  @GvtMonaco

 @gvt_monaco

Sitographie

www.francophonie.org

www.gouv.mc

www.visitmonaco.mc

www.extendedmonaco.com

www.monaconow.com